



SNUipp-FSU 23

Communiqué de presse
**Carte scolaire 2012 :
Inadmissible et injuste !!!**

Preuves N°4 : formation,
établissements spécialisés,
direction d'école



SNUipp-FSU 23

La forte mobilisation de la population creusoise ne décroît pas pour dénoncer l'injustice des mesures de carte scolaire. Des écoles sont occupées ou bloquées, des classes sont déménagées, les banderoles s'affichent un peu partout, des blocages de routes départementales, de l'inspection académique et des opérations escargot ont eu lieu, et des centaines de personnes indignées ont bloqué les voies SNCF à La Souterraine. C'est dire si l'indignation des Creusois est immense, et pour cause...

Parmi les mesures annoncées, la suppression de postes dans les établissements spécialisés, la suppression de décharges de directeurs à 4 classes et l'attaque continue de la formation des enseignants :

- Établissements spécialisés : le Directeur académique a annoncé la suppression de 2 postes de rééducateurs aux CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) de La Souterraine et d'Aubusson, après la suppression de 6 postes de RASED ! Les élèves les plus en difficulté ne pourront donc plus être pris en charge par les RASED au sein de l'école, mais ils ne pourront même plus être suivis par les structures partenaires de l'école. Ils sont tout simplement oubliés et sacrifiés, laissés dans les classes sans aide spécifique avec des enseignants démunis.

De plus, 1 poste en IME (Institut Médico-Éducatif) à Guéret et 1,5 poste en SESSAD (Service d'Éducation Spécialisé et de Scolarisation à Domicile) à Felletin et 2 postes de directeurs d'établissements spécialisés (IME La Roseraie et IMPro La Ribe) sont supprimés. Le message est clair : on considère que les élèves en situation de handicap ont besoin de moins d'école ! Le volet scolaire de la prise en charge de ces élèves est très largement diminué, alors que la loi prévoit d'assurer à tous ces élèves une scolarisation à la hauteur de leurs besoins. Là encore, on a la preuve que la grande difficulté et le handicap sont clairement évincés des préoccupations du Directeur Académique. La prise en charge du handicap, priorité du gouvernement, devient également une variable d'ajustement.

- Direction d'école : en supprimant des classes dans les écoles à 4 classes, le Directeur Académique fait « l'économie » à chaque fois de la décharge du directeur (1/4 du temps, soit 1 jour par semaine). Le bilan comptable est « intéressant » pour l'administration mais il l'est beaucoup moins pour les personnels et le fonctionnement des écoles. Le travail et la surcharge seront les mêmes mais les directeurs n'auront plus de temps pour régler les problèmes, rencontrer les partenaires de l'école, coordonner les actions pédagogiques, répondre aux injonctions croissantes de l'administration pour le pilotage départemental (?), ...

A noter que sur le dossier de la direction d'école, les groupes de travail avec le Directeur Académique n'ont jamais dépassé les constats, malgré les déclarations d'intentions. Les collègues directeurs sont en souffrance depuis trop longtemps et réclament que le dossier avance.

- Formation : comme si la formation continue quasi inexistante des enseignants et les problèmes de remplacements ne suffisaient pas, le Directeur Académique a décidé de supprimer 4 postes de remplaçants, dont 1 dédié à la formation continue (sur 10). Ainsi la possibilité de partir en formation est réduite de 10%, alors même que les textes prévoient 20 heures de formation par an et par agent et que l'administration ne respecte déjà pas ces textes.

A noter que ces postes dédiés à la formation continue sont, de l'aveu même du Directeur Académique, déjà utilisés à 70% pour les remplacements maladies.

Pour le SNUipp-FSU23, la carte scolaire 2012 n'a pas été faite en fonction des besoins spécifiques des élèves. Elle repose au contraire sur des considérations bien éloignées des intérêts des élèves creusois.

Guéret, le 23 février 2012

Contacts : Section : 05.55.41.04.81
Fabrice Couégnas: 06.74.19.39.72